Suite Ventes pour Taxes.

ZUNTZ, SUSAN R. et JAMES R.—
Taxe d'Etat de 1901..... $9 60
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 60

Total..... $11 20

Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlot borné par les rues Louisa, Clonet, Chartres et Royale, désignés comme lots nos 22 et 23 dans l'îlot No 141, mesurant 62 pieds de face à la rue Clonet sur 126 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, en comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

F. P. DUDENHEFER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, Paroisse d'Orléans.
29 juil—29—août 5 12 19 26 30

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Troisième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT
Du 3me District, paroisse d'Orléans,
Coin des rues Champs-Elysées et Chartres.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1902.

Conformément à la section 63, de l'acte No 85 de 1902, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Troisième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année ____ que j'ai commencé la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, août 1902, à 11 heures a. m. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être, conformément à la loi préparatoire à telle vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

F. P. DUDENHEFER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Troisième District, Paroisse d'Orléans.
29 juil—29—août 5 12 19 26 30

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Contenu d'une buvette et magasin d'épiceries.

MARDI, le 12 août 1902, à 11 heures A. M. Entrepôt du Constable, Nos 613 et 615 rue Bienville.

Jos Frederico vs Joe G. Labella—No 10,081.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 15me jour d'août 1902, à 11 a. m. la propriété ci-après décrite à savoir: Le contenu d'une buvette et magasin d'épiceries consistant en un grand assortiment d'épiceries, vins, liqueurs, et aussi les hoonsons de ville et d'Etat de 1902 pour épicerie et buvette, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, constable. R. J. Maloney, avocat pour le plaignant. 5 août—5 7 12

L. E. Jung & Co vs Joe Provenzano, Sr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7839—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 7me jour d'août 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles et d'effets mobiliers. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable. Sidney F. Gautier, avocat pour le plaignant. 27 juil—27 29—août 3 7

George J. Unterseiner vs Charles Gane.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,698—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip Paterno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de l'entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le JEUDI, 7me jour d'août 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Tous les droits, titre, intérêt et action du défendeur dans l'affaire intitulée Charles Gane vs Emile Levy, No 68,223 du dossier de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. Saisi dans l'affaire ci-dessus — Conditions, comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans.
27 juil—27 29—août 3 7

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRAND FER DE FONTE

Pesant environ 2,500 lbs.

A l'encan, JEUDI, le 7 août 1902.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune — JEUDI 7 août 1902, à 11 heures A. M., dans la cour à l'enseigne des rues S. Front et Lafayette, vis-à-vis le dépôt de fret du So. Pac., sous l'acte No 124 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de qui cela peut concerner:

Un grand fer de fonte pesant environ 2,500 livres.

Conditions—Comptant.
29 juil—29—août 3 7

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES —DE— Grandes Valeurs Améliorées et Non-Améliorées.

Dans le Second District.

Dans un quartier s'améliorant journellement.

Au coin des rues Moss Ou Bayou St Jean et Grande Route St Jean.

Occupé par une Grocerie, Café et un Marché Privé depuis des années

Nos 1252-1254

Bayou St Jean ou rue Moss, coin de la rue Washington. Elégante résidence à deux corps de logis.

Nos 1248-1250

Bayou St Jean ou rue Moss, entre les rues Washington et St John. Elégante résidence à deux corps de logis.

No 3230

Rue St John entre l'avenue Hagan et la rue Bendon. Un cottage à retiré de la rue.

5

Beaux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Gayoso, Bellechasse, Dupré et St Philippe.

Coin des rues

Dupré, St Philippe et Bellechasse. Un cottage à un étage.

2

Cottages, rue St Philippe, entre White et Dupré.

5

Magnifiques lots de terre dans l'îlet borné par les rues Dupré, Gayoso, Dumaine, St Philippe et Bellechasse.

Vente pour effectuer un Partage.

Succession de Victor Petit.

No 36,061.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 813 rue de la Commune.

Mercredi le 27 Août 1902,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à

LEUR BUREAU ET BOURSE

No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine séance de la cour le 23 juin 1902 et signé en pleine séance de la cour le 27 juin 1902 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St Philippe et Bellechasse, mesurant 37 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue St-Philippe, 50 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 3 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 3 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet 442 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines, St-Philippe et Bendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 8 mai 1878 annexé à un acte de Jos Duvignaud, notaire, daté du mois d'août le 9, 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de P. Coudrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port en Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et accessoirement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 3 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port en Bayou St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Pedesclaux, daté le 4 octobre 1836. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Gent Taylor et Peniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Gent Taylor et formant l'enseigne des rues Gent Taylor et Baronne. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0|0 d'intérêt par an, garantis par lien du vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur, devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (20 0|0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Eugène Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat,
Bureau, 215 rue Carondelet.
27 juil—27—août 3 10 17 19

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement,

No 2103 rue Douane entre les rues Johnson et Galvez, borné par le rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwable, veuve de Gottlieb Schwable.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 11 juillet 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Johnson et Galvez, désigné par le numéro 15 et mesurant 26 pieds de face à la rue Douane même mesure dans le fond, sur 106 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage dans le fond et une boutique et deux chambres sur le devant, connu comme le No 2105 rue Douane, rapportant un revenu de $19 par mois.

Conditions—Une moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans après la date de l'adjudication, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement. Devant être garanti par lien du vendeur, hypothèque spéciale et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité et de pénalité. L'acquéreur, devant assumer le paiement de toutes les taxes pour 1902 en plus du montant de l'adjudication et devant faire un dépôt de (20 0|0) pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Eugène Rosen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Oscar Schreiber, avocat,
Bureau, 215 rue Carondelet.
17 juil—17 20 27—août 3 10 17 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 3825 et 3827 rue Baronne,

Coin de la rue Général Taylor.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune—JEUDI, le 21 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession Gerhardt Pehlmann, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Gent Taylor et Peniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Gent Taylor et formant l'enseigne des rues Gent Taylor et Baronne. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0|0 d'intérêt par an, garantis par lien du vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes pour 1902, et faisant un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
Vendu par toutes les pharmacies.
1 nov 1901—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

pouces de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprennent une jolie résidence double à un étage ayant 6 chambres, hangar, citerne, latrines, etc., comme connue comme les Nos municipaux 1248-1250 rue Port en Mess.

6° Cinq certaine lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 3, 4, 5, 9 et 10 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902 dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dupré, White et Bellechasse, les dits lots mesurant d'après ledit plan, comme suit: Le lot No 3 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 96 pieds 3 pouces sur le côté du lot C, 102 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne du côté du lot No 4 et 35 pieds 3 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse; le lot No 4 mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Philippe sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant 31 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 9 mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue White sur une profondeur de 157 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté la plus près de la rue St-Philippe, de là 3 pieds 5 pouces 1 ligne courant vers la rue Bellechasse, de là, sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue Bellechasse, courant vers la rue White de 57 pieds 4 pouces 8 lignes sur une deuxième ligne de profondeur, courant vers la rue White, de 67 pieds 4 pouces et 4 lignes le séparant du lot No 10; le lot No 10 mesurant 50 pieds de face à la rue White 109 pieds 3 lignes sur la rue Bellechasse, et 97 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 9, formant l'enseigne des rues Bellechasse et White.

9° Cinq certaine lots de terre situés dans Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues St Philippe, Bellechasse, Dupré, Gayoso et Dumaine; lesdits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8 et 12 sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 10 juillet 1902. Lesdits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: Le lot No 12, 31 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe, sur une profondeur et face sur la rue Dupré de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No 6, 15 pieds 2 pouces 1 ligne de face sur la rue Gayoso, 106 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 7 et 94 pieds 6 pouces et 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Dumaine, lesdits lots formant l'enseigne des rues Gayoso et Bellechasse; le lot No 7, 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse, 66 pieds 6 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et 92 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond; le lot No 8, 25 pieds 2 pouces et 4 lignes de face sur la rue Bellechasse sur une profondeur de 92 pieds 7 pouces et 6 lignes du côté du lot No 7, 98 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare au No 9 et 31 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond et le lot No 9, 2 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur la rue Bellechasse, 29 pieds 1 pouce de face sur la rue St Philippe sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds de profondeur sur la ligne du côté du lot No 10 et 31 pieds 4 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant, et la balance à un, en à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux à la convenance des vendeurs, portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la date de vente jusqu'à paiement, garantis par prêt-lien de vendeur et hypothèque spécial. L'acte de cession contient la clause non aliénation et vente sans estimations et ainsi pour cent hommes d'avoient en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses dans les notes de vente, les acquéreurs d'assurer les améliorations jusqu'au montant des billets et de transférer au police aux porteurs desdits billets, d'assumer de payer en sus du prix d'adjudication les taxes de 1902 et les timbres de revenu sur les notes de vente et déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication, et n'aurait droit aux loyers qu'à partir du jour où on passera les actes de vente. Actes de vente pardevant Antoine Dorlocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 juil—27—août 3 10 17 24 27

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage comme Placement,

No 2103 rue Douane entre les rues Johnson et Galvez, borné par le rue Bienville.

Dans la succession de Mme Catherine Schwable, veuve de Gottlieb Schwable.

No 68,017—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 19 août 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Pitt, Mimine et Désiré, mesurant 25 pieds 4 1|2 pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et désigné comme lot No 8 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire en cette ville le 2 décembre 1869.

Conditions — Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire, aux frais de l'acquéreur. — 3 août —3 10 17 24 31 — sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE

ENCAN DE MEUBLES.

Le contenu entier de la Résidence du défunt WALTER V. CROUCH, RUE HILLARY,

Entre les rues Commerciale et Macarty.

A L'ENCAN.

Mercredi, 13 août, à 10 A. M.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme prédécédée.

No 67,812—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — MERCREDI, le 13 août 1902, à 10 heures A. M., à la résidence du défunt Walter V. Crouch, No — rue Hillary, entre les rues Maturity et Commerciale, Septième District, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique:

Tous les meubles et effets mobiliers dans la possession ci-dessus mentionnés d'après l'inventaire enregistré. Piano et Tabouret, 2 ou 4 Ameublements de Chambres à Coucher, Stove, Bibliothèque, Porte-Chapeaux, Chaises, Tables de Centre, Miroirs, Tapis, Tables Rectangulaires de Centre, Sideboard (Vaisselier), Bureaux, Portraits, Vaisselles, Cristalerie, 11 volumes de l'Encyclopédie Américaine, 16 volumes des Débâtements du Congrès, des Pièces Antiques, etc., et plusieurs autres objets utiles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. PAUL HECKER, Encanteur.
731 rue Commune.

3 août—3 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joshua Newby.

No 68,207—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 juillet 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. Gen. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St-Philippe et Bellechasse, mesurant 37 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la rue St-Philippe, 50 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 3 pouces sur le côté du lot B, 86 pieds 3 pouces sur la ligne opposée, et 21 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond et faisant face à la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 19, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet 442 borné par l'avenue Hagan et les rues St John, Ursulines, St-Philippe et Bendon, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St John, 146 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18, 157 pieds 9 pouces et 6 lignes sur l'autre côté le séparant des lots 8, 9 et 10 et 59 pieds 1 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout d'après un croquis de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté le 8 mai 1878 annexé à un acte de Jos Duvignaud, notaire, daté du mois d'août le 9, 1889.

Les améliorations comprennent un cottage ayant trois chambres, galerie fermée, galerie devant, hangar, etc., portant le No 3230 rue St John.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, daté avril 20, 1866, annexé à un acte de P. Coudrain, daté 5 mai 1866 et mesurant 9 pouces de face sur la rue Port en Bayou St Jean sur une profondeur de 66 pieds sur le côté de la Grande Route St Jean et 68 pieds 11 pouces sur le côté de la rue Washington et 15 pieds de largeur dans le fond et accessoirement une autre portion de terre adjoignant le précédent désigné par le No 3 et mesurant, mesure française, 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Port en Bayou St Jean, 50 pieds 7 pouces de face sur la Grande Route St-Jean, 62 pieds sur l'autre ligne le séparant du lot No 2 41 pieds 6 pouces sur la ligne du fond perpendiculaire à la Grande Route St-Jean, le tout plus ou moins, d'après le plan de Louis Bringier, daté le 24 septembre 1834, annexé à un acte de H. Pedesclaux, daté le 4 octobre 1836. Les améliorations comprennent une bâtisse occupée par une grocerie, un café et un marché privé, une chambre, deux grands appartements, hangar, citerne, etc.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Gent Taylor et Peniston et mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne et sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Gent Taylor et formant l'enseigne des rues Gent Taylor et Baronne. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 3825 et 3827 rue Baronne.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur à 8 0|0 d'intérêt par an, garantis par lien du vendeur et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus les taxes pour 1902, et faisant un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juil—20 27—août 3 10 17 21

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION D'ALEXANDER GOFF

No 67,879 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 septembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 juillet 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Pitt, Mimine et Désiré, mesurant 25 pieds 4 1|2 pouces de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et désigné comme lot No 8 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Dorlocourt, notaire en cette ville le 2 décembre 1869.

Conditions — Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet notaire, aux frais de l'acquéreur. — 3 août —3 10 17 24 31 — sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE

ENCAN DE MEUBLES.

Le contenu entier de la Résidence du défunt WALTER V. CROUCH, RUE HILLARY,

Entre les rues Commerciale et Macarty.

A L'ENCAN.

Mercredi, 13 août, à 10 A. M.

Dans l'affaire de la succession de Walter V. Crouch et Mary H. Haughton, sa femme prédécédée.

No 67,812—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune — MERCREDI, le 13 août 1902, à 10 heures A. M., à la résidence du défunt Walter V. Crouch, No — rue Hillary, entre les rues Maturity et Commerciale, Septième District, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 juillet 1902, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les meubles et effets mobiliers dans la possession ci-dessus mentionnés d'après l'inventaire enregistré. Piano et Tabouret, 2 ou 4 Ameublements de Chambres à Coucher, Stove, Bibliothèque, Porte-Chapeaux, Chaises, Tables de Centre, Miroirs, Tapis, Tables Rectangulaires de Centre, Sideboard (Vaisselier), Bureaux, Portraits, Vaisselles, Cristalerie, 11 volumes de l'Encyclopédie Américaine, 16 volumes des Débâtements du Congrès, des Pièces Antiques, etc., et plusieurs autres objets utiles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. PAUL HECKER, Encanteur.
731 rue Commune.

3 août—3 10 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joshua Newby.

No 68,207—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—MARDI, le 2 septembre 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 juillet 1902, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon. Gen. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire et dessous intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, formant le coin des rues Dupré et St-Philippe et Bellechasse, mesurant 37 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dupré sur 53 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur sur la r. e St-Philippe, 50 pieds et 4 lignes sur la rue Bellechasse, et 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St-Philippe et Bellechasse, mesurant 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Philippe, 65 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du lot A, 76 pieds 3 pouces sur la ligne du lot C et 24 pieds de largeur sur la ligne du fond et face sur la rue Bellechasse. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant 3 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre C, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, St Philippe et Bellechasse, mesurant 19 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue St Philippe, 76 pieds 3 pouces sur